



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 18 septembre 2025

Une mobilisation forte et constante contre les cancers pédiatriques : l'Institut national du cancer fait le point sur les actions menées depuis 2019



L'Institut national du cancer publie aujourd'hui son rapport annuel sur les enjeux, actions et perspectives de la lutte contre les cancers pédiatriques. Il s'inscrit dans le cadre de la [loi du 8 mars 2019](#) visant à renforcer la prise en charge de ces cancers par la recherche, le soutien aux aidants familiaux, la formation des professionnels et le droit à l'oubli.

L'édition 2025 détaille l'ensemble des actions mises en œuvre par l'Institut et ses partenaires depuis 2019 et présente celles déployées en 2024 et au premier semestre 2025. L'ensemble de ces actions poursuit un objectif unique : faire reculer les cancers des enfants, des adolescents et jeunes adultes (AJA) dans notre pays.

Chaque année en France 1 823 nouveaux cas sont détectés chez les enfants de 0 à 14 ans et 446 nouveaux cas par an chez les adolescents de 15 à 17 ans (période 2011-2021). La survie 5 ans après le diagnostic a augmenté sur l'ensemble des tranches d'âge. Ainsi, pour les enfants de 0 à 14 ans, diagnostiqués entre 2000 et 2016, elle est passée de 81 % à 85 % entre les périodes 2000-2004 et 2010-2016.

Pour les adolescents et jeunes adultes, pour lesquels le diagnostic a été posé entre 2000 et 2015, ce taux a progressé de + 6,2 % entre la période 2000-2007 et la période 2008-2015 où elle atteint 88 %. Les cancers, chez les 2-17 ans, demeurent la 2^e cause de mortalité derrière les causes externes (accidents...).

Si le nombre de cas reste rare, comparativement aux cancers de l'adulte, l'impact sur les parcours de vie et les enjeux scientifiques et humains que ces cancers soulèvent sont sensibles. Ce rapport précise les avancées obtenues ainsi que les projets scientifiques engagés en la matière. Quelques exemples sont présentés ici.

UN FINANCEMENT DE LA RECHERCHE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Les cancers pédiatriques constituent des maladies rares. Cette rareté rend complexe la recherche. Conjuguer les savoir-faire des cliniciens et des chercheurs sur des sujets partagés est nécessaire pour répondre, de façon synergique, aux questions qui visent à décrire les mécanismes à l'origine de ces cancers et à développer des traitements efficaces pour améliorer toujours la survie tout en préservant la qualité de vie.

Depuis le début de la stratégie décennale de lutte contre les cancers en 2021, ce sont **plus de 80 millions d'euros qui ont été attribués aux actions de recherche contre les cancers des enfants, adolescents et jeunes adultes**. Ces actions ont pour objectifs de comprendre les causes de ces cancers, d'identifier de nouvelles pistes de traitement particulièrement pour les cancers de l'enfant réfractaires aux traitements existants, de favoriser l'accès des enfants aux médicaments innovants et de réduire les séquelles à long terme.

Ce montant intègre les financements attribués dans le cadre des appels d'offres récurrents coordonnés par l'Institut national du cancer (PLBIO, PRTK, PHRC-K...) et l'Institut thématique cancer de l'Inserm ainsi que des financements dédiés :

- **5 millions d'euros**, qui sont **attribués chaque année** depuis 2019 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour **soutenir la recherche fondamentale** sur les cancers de l'enfant.

Ces financements supplémentaires ont permis de soutenir :

- 1 **des projets structurants** : 4 fédérations pour le partage de données à l'échelle nationale et 1 consortium de 11 équipes sur les causes et origines des cancers pédiatriques
- 2 **des projets de rupture et innovants** : 25 projets financés au travers de 4 éditions de l'appel à projets « High Risk – High Gain »
- 3 **des projets thématiques** : 14 projets au total, dont 7 projets avec des approches interdisciplinaires, 3 projets de modèles innovants et 4 projets sur l'immunologie
- 4 **des carrières** : 6 allocations doctorales, postdoctorales et des aides à la mobilité internationale via 3 appels à candidatures

- **30 millions d'euros exceptionnels** alloués pour **créer un fonds de recherche** sur ces cancers (20 millions en 2023 et 10 millions en 2024). Ce financement a permis de **soutenir une structuration pour une recherche compétitive** avec la labellisation, pour une durée de 5 ans, de [4 centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique](#), de renforcer les capacités des équipes en octroyant des chaires gérées par l'Inserm, et de cofinancer une équipe -[KODAC](#)- soutenant un projet pédiatrique du programme Cancer Grand Challenges.

STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS : POURSUIVRE LES ÉVOLUTIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

La structuration de l'offre en cancérologie pédiatrique repose sur des dispositifs dédiés aux soins et à la recherche clinique. Cette organisation vise à garantir l'équité d'accès aux soins et à l'innovation, à améliorer la qualité des parcours des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, et à renforcer l'excellence scientifique.

En 2023, l'offre de soins a été renouvelée à la suite d'un appel à candidatures lancé par l'Institut national du cancer : [5 OIR ont ainsi été labellisées en 2024 pour une durée de cinq ans \(2024-2028\)](#). L'un de leurs principaux objectifs est de favoriser le développement de coopérations avec les autres acteurs régionaux et nationaux afin de renforcer la coordination pour une meilleure qualité et fluidité des parcours de soins. Une activité de suivi est prévue, avec un bilan à 2 ans (2026).

Une dotation annuelle de 18,5 millions d'euros a été allouée aux professionnels et aux structures. Déléguée aux Agences régionales de santé (ARS), elle contribue à compenser les coûts liés à la structuration des soins en cancérologie pédiatrique non pris en charge via la tarification à l'activité (T2A) : organisations interrégionales de recours en cancérologie pédiatrique (OIR), équipes pluridisciplinaires régionales adolescents-jeunes adultes, surcoûts spécifiques des structures de soins (soins de support, accompagnement des familles notamment).

La recherche clinique de phase précoce en cancéropédiatrie bénéficie de 8 centres labellisés (CLIP²). Ces centres reçoivent un financement structurel avec le soutien de la Ligue contre le cancer pour l'activité pédiatrique. L'objectif de ce réseau est de bénéficier d'infrastructures et d'expertises communes dans le développement des nouveaux agents anticancéreux, d'améliorer le recrutement des patients, et d'élargir l'accès géographique à ces nouveaux agents anticancéreux.

Ces actions ne sont que quelques exemples qui reflètent l'investissement sans relâche de l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour faire avancer la lutte contre les cancers pédiatriques. Le rapport présente l'ensemble des projets entrepris et ceux à venir avec un objectif commun de faire reculer les cancers des enfants, adolescents et jeunes adultes dans notre pays.

[Télécharger le rapport « La lutte contre les cancers pédiatriques en France. Enjeux, actions et perspectives ». Édition 2025](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.cancer.fr – [Suivez-nous sur X](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44

Attachée de presse - Juliette Urvoy - 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr